

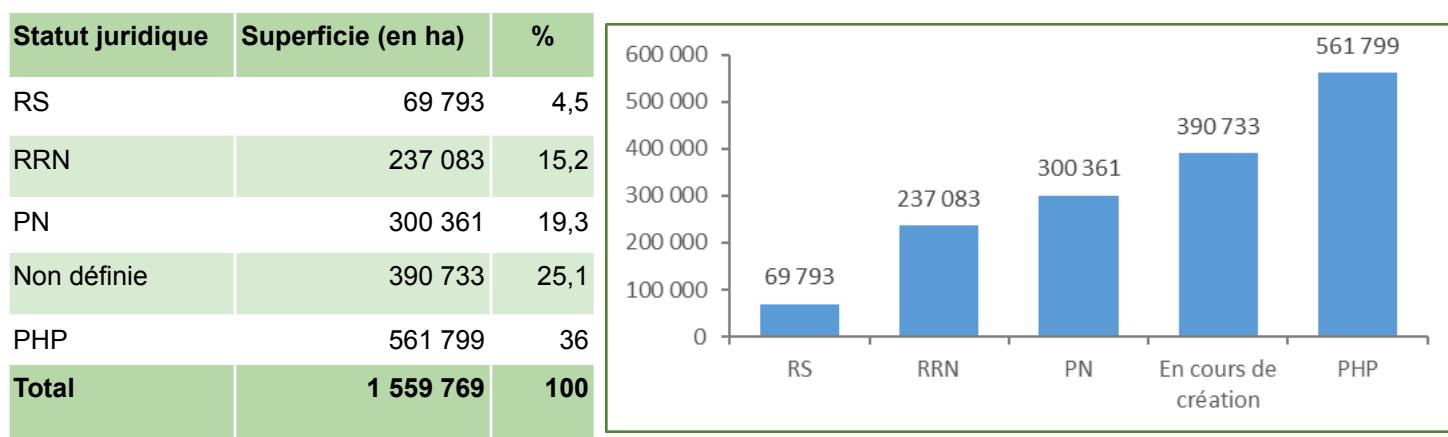
Indicateur	Superficie des aires protégées
Thème	Biodiversité / Réponse
Code	B5.2
Dernière mise à jour	Juin 2023

- **Le Système d'aires protégées de la Région DIANA** (mise à jour juin 2023)
- **Les sites Ramsar de la Région DIANA**
- **Les réserves de biosphère de la Région DIANA**

1. Le Système d'aires protégées

La superficie totale des aires protégées (AP) de la Région DIANA est estimée à 1 559 769 ha (y compris celles chevauchant dans les Régions de SAVA et de Sofia), dont 764 254 ha des AP terrestres, 795 335 ha des AP marines et 180 ha des AP marines et terrestres. Cette superficie représente environ 15,7% de la superficie totale des aires protégées de Madagascar.

Tableau et figure B5.2 : **Superficie des aires protégées selon leur statut**



PHP : Paysage Harmonieux Protégé, PN : Parc National, RRN : Réserve de Ressources Naturelles, RS : Réserve Spéciale.

Source : Direction des Aires Protégées, des Ressources Naturelles renouvelables et des Ecosystèmes (DAPRNE) - Ministère en charge de l'Environnement, 2023

Tableau B5.2a : **Les Aires Protégées de la Région**

Statut juridique	Nom du site	Catégorie IUCN	Superficie selon le décret (ha)	Régions	Type APs	Mode de gouvernance et de gestion	Date de Création	Promoteur/ Gestionnaire
PHP	Ambodivahibe	V	39 794	DIANA	Marine	Gestion collaborative		CI
PHP	Andrafiarana Andavakoera	V	73 319	DIANA	Terrestre	Gestion collaborative		FANAMBY
PHP	Nosy Antsoha	V	28	DIANA	Marine			Lemuria Land
PHP	Ampasindava	V	91 790	DIANA	Terrestre	Gestion collaborative		MBG
PHP	Galoko Kalobinono	V	74 205	DIANA	Terrestre			MBG

Statut juridique	Nom du site	Catégorie IUCN	Superficie selon le décret (ha)	Régions	Type APs	Mode de gouvernance et de gestion	Date de Création	Promoteur/ Gestionnaire
PHP	Oronjia	V	1 648	DIANA	Terrestre	Gestion participative	2009	MBG
PHP	Montagne des Français / Ambohit'Antsingy	V	6 049	DIANA	Terrestre	Gestion collaborative	2006	SAGE
PHP	Ankarea	V	135 556	DIANA	Marine	Gestion collaborative		WCS
PHP	Ankivonjy	V	139 410	DIANA	Marine	Gestion collaborative		WCS
PN	Analamerana	II	34 700	DIANA	Terrestre	Gestion collaborative	1956	MNP
PN	Lokobe	II	862	DIANA	Terrestre	Gestion collaborative	1927	MNP
PN	Montagne d'Ambre/Forêt d'Ambre	II	30 538	DIANA	Terrestre		1958	MNP
PN	Nosy Hara	II	125 471	DIANA	Marine		2007	MNP
PN	Nosy Tanikely	II	180	DIANA	Terrestre / Marine		2008	MNP
PN	Tsaratana	II	108 610	DIANA	Terrestre	Gestion collaborative	1997	MNP
RRN	COMATSA Nord (Ambohimirahavavy Marivorahona)	VI	237 083	DIANA, SAVA et Sofia	Terrestre	Gestion collaborative		WWF
RS	Ankarana	IV	18 225	DIANA	Terrestre	Gestion collaborative	1956	MNP
RS	Manongarivo	IV	51 568	DIANA et Sofia	Terrestre	Gestion collaborative	1956	MNP
Non définie	Complexe Anjiabe Beantely	Non définie			Terrestre			MAVOA
En cours de création	Nosy Mangiho	Non définie	76		Marine			Lemuria Land
En cours de création	Baie de Diégo Suarez	Non définie			Marine			ONG MADA
En cours de création	TANDAVANDRIVA Nosy Be	Non définie	295 000		Marine			WCS
En cours de création	Complexe Bobaomby	Non définie	35 657		Terrestre		2021	Mavoa
En cours de création	Corridor Marin des 7 Baies du Littoral Est	Non définie	60 000		Marine	Gestion collaborative		Conservation International

PHP : Paysage Harmonieux Protégé, PN : Parc National, RRN : Réserve de Ressources Naturelles, RS : Réserve Spéciale.

Source : Direction des Aires Protégées, des Ressources Naturelles renouvelables et des Ecosystèmes (DAPRNE) - Ministère en charge de l'Environnement, 2023

2. Les Réserves de Biosphère

La Région DIANA a une réserve de biosphère d'une superficie de 153 200 ha.

Tableau B5.2b : Liste des Réserves de Biosphère dans la Région DIANA

Nom	Régions	Date de déclaration	Superficie (ha)
Sahamalaza - Iles Radama	DIANA, Sofia	2001	153 200

Source : <http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/environment/ecological-sciences/biosphere-reserves/africa/madagascar/sahamalaza-iles-radama/>

3. Sites Ramsar : 24 049 ha

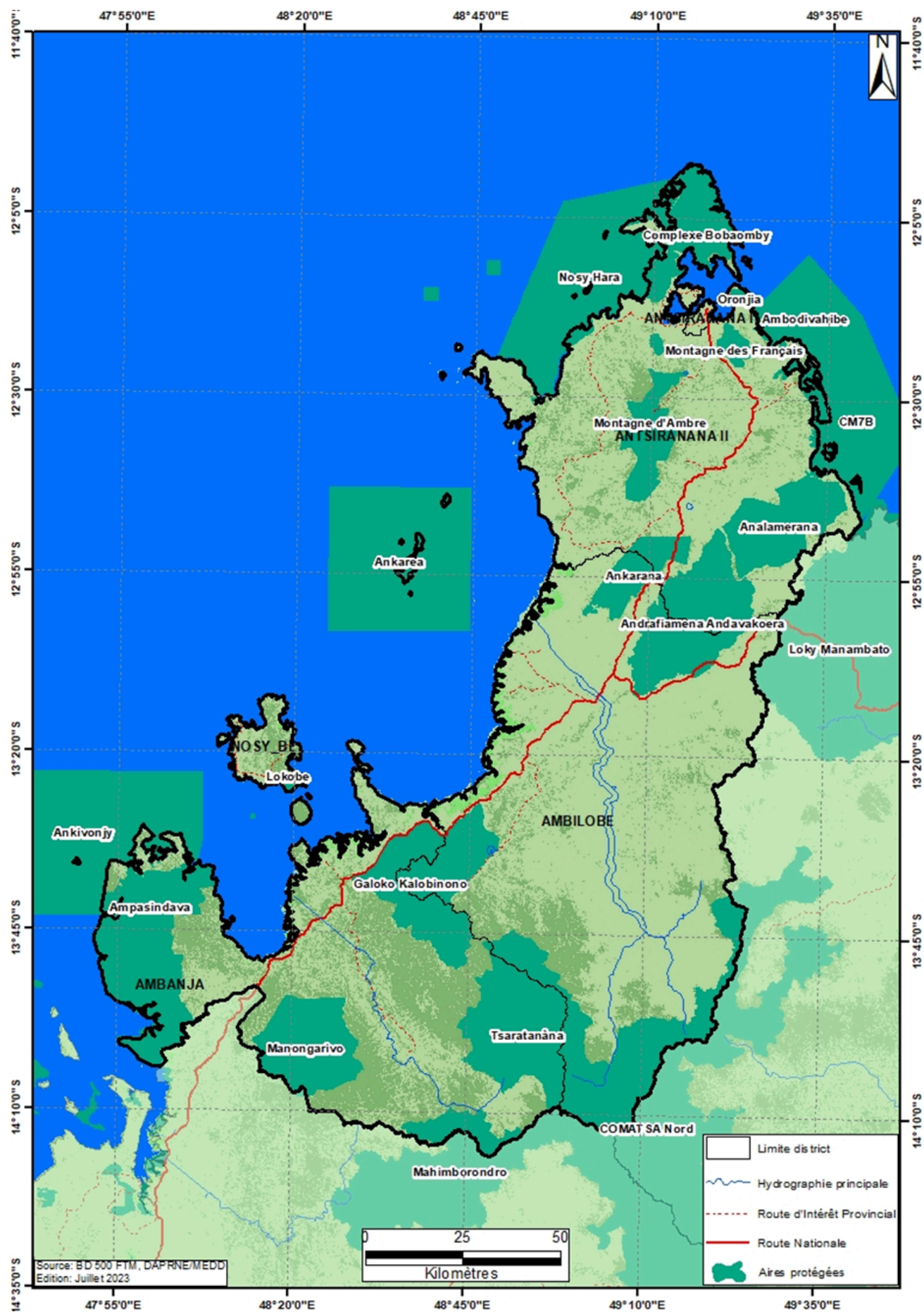
Les zones humides de Sahamalaza : se composent de plusieurs sites côtiers et marins, dans les estuaires des rivières Maetsamalaza, Berondra et Manambaro, qui séparent la péninsule de Sahamalaza et la côte de Maromandia. On y trouve des forêts qui abritent environ 220 espèces de plantes, des récifs coralliens qui couvrent environ 12 800 hectares et des mangroves d'une superficie de quelque 10 000 hectares comprenant huit espèces de mangroves. Plus de 40 espèces d'oiseaux endémiques ont été enregistrées. Parmi les oiseaux d'eau menacés au plan mondial, il y a le pygargue de Madagascar (*Haliaeetus vociferoides*) en danger critique d'extinction et l'ibis malgache (*Threskiornis bernieri*), le héron de Humblot (*Ardea humbloti*) et le crabier blanc (*Ardeola idae*), tous en danger. Les récifs coralliens fournissent des sous habitats très divers, notamment des récifs peu profonds, des herbiers marins et des pentes récifales à l'intérieur de la baie de Ramanetaka, ainsi que les récifs profonds du versant extérieur, tous découpés par des canaux. Les mangroves fournissent d'importants services écosystémiques aux communautés locales en protégeant la côte et en permettant le renouvellement des stocks de poissons. Les activités de reboisement et les mesures prises pour garantir la propriété foncière des communautés locales ont permis de protéger le site contre un développement non planifié. Toutes les parties du site comptent des attractions culturelles, notamment des sites spirituels, des tombes royales et des talismans.

Tableau B5.2c : Site Ramsar de la Région DIANA

Numéro du site	Nom du site	Régions	Superficie (ha)	Date d'inscription
2 288	Zones Humides de Sahamalaza	DIANA, Sofia	24 049 ha	02/02/2017

Source : <http://www.ramsar.org>, juillet 2017

Carte B5.2 : Le système d'aires protégées de la Région DIANA



Note technique sur l'indicateur

Descripteurs : Superficie occupée par les aires protégées et les autres sites de conservation dans le pays/ la région

Définition et concepts de base : Les aires protégées sont les aires géographiquement délimitées en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation des écosystèmes et de la biodiversité et gérées dans le Système des Aires Protégées de Madagascar

Les Aires Protégées sont classées officiellement en six catégories :

- Catégorie I - Les réserves naturelles intégrales (RNI) : gérées principalement à des fins de sauvegarde ou d'études scientifiques ;
- Catégorie II - Les parcs nationaux (PN) : gérés pour protéger les écosystèmes et à des fins récréatives ;
- Catégorie III - Les monuments naturels : aires protégées gérées pour préserver des éléments naturels spécifiques ;
- Catégorie IV - Les réserves spéciales (RS) : gérée principalement à des fins de conservation, avec intervention active au niveau de la gestion ;
- Catégorie V - Le paysage protégé : Aire protégée administrée principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et les valeurs biologiques, esthétiques, culturelles et récréatives associées ;
- Catégorie VI - Les aires protégées des ressources naturelles : administrée principalement à des fins d'utilisation durable des ressources naturelles.

Méthode de mesure : Calcul de la superficie utilisant le SIG à partir des images satellites et télédétection. Les superficies officielles sont obtenues à partir des reconnaissances et délimitations topographiques.

Limites :

Référence bibliographique